



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DU MAROC

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE RABAT

N° 7 – du 26 avril au 9 mai 2021

Position extérieure du Maroc au terme du premier trimestre 2021

Dans un contexte de reprise graduelle de l'économie marocaine, la position extérieure du Royaume semble s'améliorer à l'issue du premier trimestre 2021. Ainsi, en comparaison avec les trois premiers mois de l'année 2020, les exportations ont augmenté plus rapidement que les importations (+12,7 % contre +2,6 %). Dans ces conditions, le déficit commercial s'est allégé de 11,2 % pour s'établir à 5,6 Md MAD et le taux de couverture s'est amélioré de 5,7 points à 63,4 %.

L'accroissement des exportations, certes général, concerne en premier lieu les secteurs de l'automobile (+38,9 % par rapport à fin mars 2020), des phosphates et dérivés (+21,7 %) et de l'électronique (+21,5 %). Les secteurs du textile et cuir et de l'aéronautique peinent davantage à se relever de la crise, leurs exportations ayant diminué de respectivement 17,3 % et 5,5 %. La légère hausse des importations, pour sa part, est tirée par l'augmentation des importations de produits finis de consommation (+11,9 %, en premier lieu desquels les voitures et pièces automobiles), partiellement atténuée par la diminution de la facture énergétique (-14,9 %, en raison d'un double effet prix et volume).

La diminution du déficit commercial et la forte hausse des transferts de la diaspora (+41,8 %) compensent partiellement la chute des recettes voyages et des flux nets d'IDE (-69 % et -32 %). Pour l'ensemble de l'année 2021, le FMI estime que le déficit courant du Maroc devrait s'élever à 3,8 % du PIB (contre 2,2 % en 2020 et 4,5 % en 2019).

LE CHIFFRE À RETENIR

3,8 %

Déficit courant du Maroc escompté par le FMI pour l'année 2021 (en % du PIB).

Macroéconomie, commerce, finances

Point sur la reprise de l'économie nationale au terme du premier trimestre

Selon le Haut-Commissariat au Plan, au terme du premier trimestre 2021, l'économie nationale se serait redressée de 0,7% (en glissement annuel), après quatre trimestres de baisse successive, sous l'effet d'un rebond de 13,7 % de la valeur ajoutée agricole. Ce redressement aurait été, principalement, le fait de la filière végétale, notamment les cultures automnales et hivernales, dont les travaux d'implantation et d'ensemencement se seraient déroulés à un rythme soutenu à partir de décembre 2020. Il compense le repli de 1% des activités hors agriculture. Au deuxième trimestre 2021, compte tenu d'une hausse de 15,9 % de la valeur ajoutée agricole et de 13,4 % de celle hors agriculture, l'activité économique progresserait de 14,7%, au lieu d'une contraction de 15,1% au même trimestre de l'année précédente.

Pour rappel, selon les prévisions d'avril du FMI, la croissance marocaine devrait atteindre 5,2 % du PIB.

Fonds Mohammed VI pour l'Investissement: première réunion du Conseil d'Administration en vue

Selon la presse marocaine, la première réunion du Conseil d'Administration du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement devrait se tenir prochainement. L'ordre du jour serait le suivant :

- Le plan d'action prioritaire (identification des premiers grands projets à financer en partenariat avec le secteur privé) ;

- La structuration et l'opérationnalisation des fonds sectoriels/thématiques par le choix des sociétés de gestion ;
- Le parachèvement des organes de gouvernance et instruments de gestion.

Impact théorique de la consolidation budgétaire

La Banque Centrale du Maroc vient de publier un nouveau document de recherche, réalisé conjointement par des chercheurs de Bank Al Maghrib et du FMI et intitulé «Le Modèle d'analyse des politiques au Maroc : cadre théorique et scénarios politiques». La publication cherche à modéliser l'impact économique de la consolidation budgétaire et des réformes fiscales programmées dans le cadre des Lignes de Précaution et de Liquidité contractées par le Maroc depuis 2012. Ces dernières consistent, entre autres, en l'adoption d'une loi-cadre sur la fiscalité crédible, la suppression de la subvention au gaz butane, le financement de la généralisation de la protection sociale, la réduction des taux d'imposition sur le revenu, la simplification des taux de TVA, l'élargissement de l'assiette fiscale et le recours aux exonérations fiscales. Ainsi, à long terme :

- les déficits publics diminueraient de manière à ce que le ratio dette du Trésor/PIB passe en dessous des 60 % ;
- l'investissement privé augmenterait substantiellement, en raison de la diminution de l'investissement public et du passage d'un système d'imposition directe à indirecte ;
- les transferts sociaux pourraient croître, le financement général de l'Etat diminuant grâce à la réduction de la prime de risque-pays ;
- à terme, l'économie se stabiliserait à un niveau de production plus élevé, malgré une diminution à court-terme de la consommation privée provoquée par la baisse des dépenses budgétaires.

Lancement de la politique nationale de l'environnement des affaires 2021-2025

Le Comité National de l'Environnement des Affaires (CNEA) vient d'adopter sa nouvelle stratégie pour la période 2021-2025. Cette politique comprend un total de 33 chantiers de réforme relatifs à la simplification des procédures administratives et l'amélioration du cadre juridique et réglementaire des affaires, aux délais de paiement, à l'accès au financement et à la commande publique. Ces réformes, de manière plus transversale, concerneront également la qualification du capital humain, le renforcement des mécanismes d'accompagnement des entreprises et l'intégration du secteur informel.

Etude de la Banque Mondiale sur les transferts de fonds au Maroc

La dernière étude de la Banque Mondiale s'intéresse aux dynamiques des transferts de fonds de la diaspora et s'appuie sur les résultats de 16 groupes de discussion composés de bénéficiaires de *remittances* dans quatre régions du Maroc.

Il en ressort que la moitié de ces transferts sont mensuels (provenant essentiellement du chef de famille résidant à l'étranger), les autres survenant lors d'occasions récurrentes (fêtes) ou en cas de circonstances imprévues. La France demeure le principal pays d'origine (sauf pour la région de l'Orient, où 53 % des expéditeurs résident en Espagne). En outre, alors que la majorité des participants à l'étude disposent d'un compte bancaire, les transferts bancaires demeurent peu utilisés, au profit des opérateurs de fonds internationaux. Les frais de transfert sont systématiquement réglés par les expéditeurs. De manière générale, expéditeurs comme bénéficiaires sont mal informés des offres de services financiers disponibles, ce qui engendre des coûts supplémentaires.

La Banque Mondiale recommande de mettre en œuvre davantage de programmes d'éducation financière et de relayer les principaux messages via les médias de masse.

Industries, énergies, environnement, transports

Projet de câble sous-marin pour relier un complexe solaire et éolien marocain au Royaume-Uni

Selon la presse économique marocaine, la société britannique spécialisée dans les énergies renouvelables Xlinks envisagerait de construire une centrale électrique de 10,5 GW (7 GW pour le solaire, et 3,5 GW pour l'éolien) au Maroc et de transférer l'énergie produite directement vers le Royaume-Uni via un quadruple câble sous-marin HVDC (*High Voltage Direct Current*) d'une longueur de 3 800 km. Le PDG de Xlinks, S. Morrish, a fait savoir que la société était déjà en pourparlers avec le gouvernement marocain pour définir le site exact de la future centrale et travaille à l'obtention de permis avec les départements concernés. Il souligne, en outre, que les câbles passeraient par les eaux territoriales du Portugal, de l'Espagne et de la France et que des demandes d'autorisation auraient été lancées dans ce sens. Le premier câble de 1,8 GW pourrait être fonctionnel dès 2027, tandis que le deuxième devrait être mis en service en 2029. La firme souligne par ailleurs que « *le faible coût de la production solaire et éolienne au Sahara signifie que le projet peut inclure un stockage important pour permettre au projet de fournir de l'électricité au Royaume-Uni toute la nuit* » (sans toutefois annoncer que le complexe serait construit dans cette région).

Décarbonation : enjeux et impacts liés au Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'UE (réunion Asmex / Bureau Véritas)

L'Association Marocaine des exportateurs (Asmex), en partenariat avec le Bureau Veritas Maroc, a organisé une réunion ayant pour thème le « Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'UE pour les exportations marocaines », afin de mettre en exergue les enjeux et impacts liés au risque d'évolution de la réglementation relative aux émissions de gaz à effet de serre (GES), afin que les exportateurs puissent s'y préparer en amont. D'autre part, le président de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), S. Mouline, a déclaré que le Maroc a pour projet d'élaborer une norme marocaine reconnue au niveau européen pour évaluer le bilan carbone des entreprises nationales. En outre, les discussions Maroc-UE relatives à la mise en place d'un nouveau partenariat stratégique pour l'environnement sont en cours.

Services, tourisme, santé, innovation

Tourisme : Lancement de la campagne de promotion du tourisme national de l'ONMT

L'Office national marocain du tourisme a lancé une campagne de promotion pour le tourisme national appelée « *Ntla9awfbladna* » le 3 mai 2021. L'objectif est de promouvoir le tourisme interne auprès des Marocains (locaux et Marocains du monde). En 2019, les touristes domestiques ont généré 7,8 millions de nuitées, soit 31% de l'ensemble des nuitées dans les établissements classés. Avec une croissance

annuelle moyenne de 7,7%, c'est un segment à fort potentiel.

Innovation : Inauguration du centre d'innovation d'ABA Technology, au Technopark de Casablanca

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, a inauguré, le mercredi 21 avril 2021, le centre d'ingénierie, innovation et manages services "ABA Technology" au Technopark de Casablanca. Ce centre technologique et d'innovation dispose de 80 ingénieurs, avec des expertises et compétences complémentaires dans les produits hi-tech, développés et fabriqués au Maroc. Au-delà du centre d'innovation, le groupe ABA Technology emploie 350 personnes, réparties entre ses filiales et dispose d'une usine à Bouskoura et d'une unité industrielle à Aïn Sebaâ pour la production des cartes électroniques et des équipements technologiques.

Agriculture, agroalimentaire, engrais phosphatés

Enseignement agricole : intensification de la coopération France-Maroc

Le réseau Maroc de l'enseignement agricole français, en partenariat avec la Direction de l'Enseignement de la Formation et de la Recherche du Ministère marocain de l'Agriculture et l'Ambassade de France, a organisé la reprise des échanges sur les formations en agroalimentaire. Les établissements concernés sont, côté marocain, les ITSA (Institut des Techniciens Spécialisés en

Agriculture) de Témara, de Fquih Ben Salah, Sidi hammadi et Ain Jemaa, et, côté français, un consortium mené par l'ENIL (Ecole Nationale d'Industrie Laitière) de Bensançon-Mamirolle.

Avocats : investissement en provenance d'Israël

La société israélienne Mehadrin (plus grand producteur et exportateur de produits agricoles d'Israël, fournisseur de la marque Jaffa) a signé un accord de joint-venture avec une entreprise marocaine pour cultiver des avocats au Maroc. Mehadrin et son partenaire marocain comptent louer environ 500 hectares et investir plus de 80 M MAD au cours des trois premières années d'exploitation. La capacité de production maximale devrait être de 10 000 tonnes d'avocats par an, destinées essentiellement au marché européen. Le PDG de l'entreprise israélienne a indiqué que le Maroc pourrait représenter jusqu'à un quart de l'activité avocat de Mehadrin. Le Royaume profite de coûts beaucoup plus bas et de sa proximité avec l'Europe.

Bailleurs internationaux

Bilan d'exécution du programme de coopération « Compact II » de l'Agence Millennium Challenge Account Morocco (Etats-Unis)

L'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) est un établissement public créé en septembre 2016, chargé de la mise en œuvre du programme « Compact II », conclu en novembre 2015 entre les gouvernements marocain et des Etats-Unis et entré en vigueur en 2017 (s'étendant sur une période de 5 ans). Les deux projets prioritaires de cette agence sont « l'éducation et la formation pour l'employabilité » et la « productivité du foncier ». Ainsi, selon le dernier bilan d'exécution de l'Agence, en termes de travaux d'infrastructures, quinze établissements d'enseignement secondaire ont été réhabilités dans la région de Tanger, et 13 établissements de formation professionnelle (EFP) ont été construits au niveau national. En outre, 6 000 cadres pédagogiques ont été formés, des procédures d'acquisition d'équipement ont été lancées au profit des EFP, des avancées ont été réalisées en termes de foncier industriel et rural, et une convention de partenariat a été signée avec l'Université Mohammed VI Polytechnique pour la mise en place d'une plateforme digitale d'information sur les offres et demandes d'emploi.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Cécile Humbert-Bouvier
Rédacteur : Arthur François, Téo Rinaldi

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.